

La Gazette

www.ville-seyssinet-pariset.fr



Le défi des écoles >> p6
A énergie positive

Dossier >> p10
La ville, organisation

En pages centrales
Le Conseil municipal



**LE CONSEIL MUNICIPAL
2014-2020**

Hôtel de ville

Place André Balme
38170 Seyssinet-Pariset
Tél. 04 76 70 53 53
Fax 04 76 70 12 03
ville@seyssinet-pariset.fr
<http://www.ville-seyssinet-pariset.fr>

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30,
mercredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h,
vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30.

Permanences du Maire et des Adjointes

Tous les jours, sur rendez-vous
Tél. 04 76 70 53 53

N° utiles

Police municipale

Tél. 04 76 70 53 51
ou 04 76 70 53 53

Gendarmerie 17

Tél. 04 76 21 55 22

Pompiers 18 ou 112

SAMU 15

Médecins de garde

0 810 15 33 33

SOS médecins

04 38 701 701

Urgences

Gaz, Tél. 0 810 433 038

Electricité, Tél. 0 810 050 333

Eau Tél. 04 76 33 57 00

(en cas de fuite d'eau se produisant
en dehors des heures d'ouverture
de la mairie)

Assainissement

Contactez la Métro,
24h/24h, service d'astreinte.
Tél. 04 76 59 58 17.

Taxis Seyssinet-Pariset

Tél. 04 76 54 17 18

Présence médiation de 17h à minuit, les mardis, jeudis, vendredis et samedis et de 14h à 21h le mercredi.

Pour joindre les médiateurs,
Tél. 04 76 26 22 00 pendant les
permanences. En dehors de ces
horaires, un répondeur enregistre
votre message et une réponse sera
donnée à tous les appels. (Coût
d'une communication locale, appel
transmis vers un portable pour une
intervention rapide).

Permanences

Sur rendez-vous pris à l'hôtel de ville, Tél. 04 76 70 53 53.

► **Permanence notariale**, mardi 6 mai de 14h à 17h, à l'hôtel de ville.

► **Juridique** : lundi 5 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'hôtel de ville.

► **Justice de proximité** : permanences du conciliateur, jeudis 17 avril, 15 et 22 mai de 14h à 17h à l'Arche.

► **Catherine Brette, Conseillère générale** : mercredi 23 avril de 16h à 17h30.

► **Permanences de l'association Aide et information aux victimes**, tous les vendredis de 14h à 17h à la brigade de gendarmerie, 24 avenue du Vercors, Tél. 04 76 21 55 22.

Emploi

Service de proximité, sur rendez-vous pris auprès de la MIPE, Tél. 04 76 53 34 10. Les permanences ont lieu à l'Arche, 79, avenue de la République, Tél. 04 38 12 00 50.

Pour les plus de 26 ans, le conseiller emploi formation de la MIPE reçoit tous les jeudis de 9h à 10h sans rendez-vous et de 10h à 12h sur rendez-vous.

Pour la mission locale, permanences tous les mercredis de 9h à 12h30.

Je trie

Composez le 0 800 50 00 27 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 pour toutes vos questions sur le tri des déchets ménagers ou pour commander des conteneurs ou des composteurs. Pour des problèmes techniques, Tél. 04 76 12 29 35.

Qualité de l'air

Pour connaître l'état quotidien de la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise, l'Ascoparg diffuse un bulletin quotidien. Tél. 0810 800 710.

Collectes ordures ménagères, secteur Vercors

Lundi de Pâques 21 avril ► collecte mardi 22 avril

Fête du travail, jeudi 1^{er} mai ► collecte vendredi 2 mai

Victoire 1945, jeudi 8 mai ► collecte vendredi 9 mai

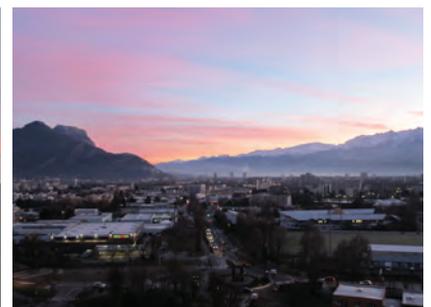
Ascension, jeudi 29 mai ► collecte vendredi 30 mai

Les photos du mois

Merci aux photographes pour leurs envois. De gauche à droite : Nicolas Biandin : le 5 février à l'entrée du Vauban, Stéphanie Comte : un soir depuis la copropriété des Vières, Marie-Claude Bourret : le 6 février, le soleil se lève donnant une teinte rosée aux nuages.

Envoyez à communication@seyssinet-pariset.fr, vos meilleurs clichés pris sur Seyssinet-Pariset (qualité impression), en précisant vos coordonnées.

Nous nous réservons le droit de publier ou non les photos envoyées.



Pharmacies de garde

Pour connaître

la pharmacie de garde la plus proche, Tél. 3915

Pour les appels de secours des sourds ou malentendants, composez un SMS ou un fax au 114 (centre national relais des appels d'urgence).

Le carnet

Naissances

- Maryam Asabayev, 4/02
- Rafael Tetaz Garcia, 11/02
- Ashlyn Guy Rodriguez, 12/02
- Livia Langoux, 13/02
- Joachim Schubert, 15/02
- Stella Principe, 15/02
- Kiara Rostaing, 17/02
- Lia Panfili, 17/02
- Nicolas Perrin, 21/02
- Rayan Kilungila Nginamau, 21/02
- Lyoane Gaillard, 24/02
- Kassim Manai, 24/02
- Leonor Vieira Sa, 24/02
- Paolo D'Antoni, 26/02
- Mayssa Maghroum, 28/02
- Ilyes Maghroum, 28/02
- Solène Roulle, 5/03
- Lana Keskin, 11/03
- Léon Broutin Gleitz, 12/03
- Alexia Lefebvre, 18/03

Mariage

- Candy Pellorce et Calogéro Geraci, 15/03

Décès

- Christian Bonnici, 4/02
- Christine Rauber ép. Beugnot, 18/02
- Jeanne Martin ép. Tur, 27/02
- Joseph Giachin, 2/03
- Guy Peyrard, 6/03

SOMMAIRE

Actualités

4 Brèves, informations utiles, vie économique ...

Vie de la ville

6 L'école Chamrousse relève le défi des économies d'énergie

7 Travaux dans la ville

8 Animaux en ville : chats, chiens, pigeons

9 Forum jobs d'été et alternatives

9 Partageons des éco-gestes

13 Accessibilité : rapport annuel 2013



Dossier

10-12 La ville, institutions, organisation

En pages centrales

Le nouveau Conseil municipal

Culture

14 Printemps de la création amateur, club manga à la bibliothèque

15 Cirque avec le centre culturel, portraits de femmes à l'Arche



Sports

16 Zoom sur les stages multisports

17 Football et sécurité routière : tournoi du 1^{er} mai, karaté, piscine...



Expressions

18 Ensemble réussir Seyssinet-Pariset

18 Un nouveau souffle pour Seyssinet-Pariset

Rendez-vous

19 Mieux vivre à Seyssinet village, Bourse aux vêtements, Brocantes des enfants et du Comité des fêtes...



Le temps des élections municipales est passé. Il a permis un échange sur les projets pour notre ville. La démocratie s'exprime ainsi régulièrement et j'en remercie tous les acteurs.

Je remercie toutes les Seyssinettoises et tous les Seyssinettois qui, lors de ces élections, sont venus exprimer, par leur vote, ce qu'ils attendaient pour notre ville et son avenir. Je tiens naturellement, bien sûr, à remercier celles et ceux qui ont fait le choix de faire confiance à l'équipe qui m'entoure et qui porte avec moi ce projet pour Seyssinet-Pariset et assure chaque Seyssinettois de notre attention.

Le conseil municipal renouvelé va se mettre rapidement au travail pour mener les dossiers, poursuivre l'action municipale et s'engager avec volonté et attention dans la mise en place de la future Métropole.

*Bien cordialement,
Marcel Repellin.*

La Gazette

Directeur de la publication : Marcel Repellin

Conception-réalisation : Service communication : Corinne Billion-Grand, Lise Ecochard (journaliste), Eveline Brichet dit France (infographiste) et Stéphanie Mangione (assistante).

Impression : Technic Color, Echirrolles, Tél. 04 76 33 28 68, imprimé sur papier FSC ou PEFC (en provenance de forêts aménagées et exploitées de façon durable et responsable).

Tirage 6600 exemplaires - Dépôt légal à parution.



Inscriptions Rentrée scolaire 2014/2015

Ecoles maternelles

Chamrousse

- mardi 13 mai, sur rendez-vous de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 19h
- vendredi 16 mai de 8h30 à 12h

Moucherotte

Aux heures d'ouverture de l'école

Vercors

- jeudi 27 et vendredi 28 mars de 8h30 à 11h et de 13h30 à 15h.
- jeudi 24 et vendredi 25 avril de 8h30 à 11h et de 13h30 à 15h

Chartreuse

Prendre rendez-vous avec la directrice à partir du 12 mai, Tél. 04 76 96 30 40

Ecoles élémentaires

Chamrousse

- mardi 13 et vendredi 16 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 en dehors de ces dates sur rendez vous, Tél. 04 76 96 96 11

Moucherotte

- jeudis 15, 22 mai, et 5 juin de 8h à 18h

Vercors

- vendredis 18, 25 avril, 16, 23 mai et 6 juin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Village

Prendre rendez vous avec la directrice Tél. 04 76 96 66 96

Vacances de printemps du 28 avril au 11 mai

Inscriptions pour les accueils de

loisirs Chartreuse et Jean Moulin

- Du lundi 14 avril au mercredi 23 avril pour la 1^{ère} semaine
- Du 14 avril au mercredi 30 avril pour la 2^{ème} semaine

Les programmes détaillés seront disponibles en mairie et sur le site de la ville à partir du 7 avril.

auprès du service enfance et vie scolaire à l'hôtel de ville,
Tél. 04 76 70 53 79,

enfance-vie-scolaire@seyssinet-pariset.fr

Pour les stages multisports, voir page 16.

Commémoration

52^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie



Représentants d'associations d'anciens résistants et combattants, élus et Seyssinettois étaient rassemblés sur l'espace des commémorations, ce 19 mars, pour commémorer le Cessez-le-feu en Algérie. Après son intervention, Maurice Ollagnon, Président de la Fnaca, a souhaité "honorer les porte-drapeaux avec tout le respect que nous leur devons". Le Maire, Marcel Repellin a ensuite donné lecture du message de Kader Arif, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense en charge des anciens combattants.

Deux centenaires dans la ville

Aimée est née le 7 décembre 1913, Andrée le 24 février 1914, elles ne se connaissent pas mais elles ont un grand point commun : elles ont 100 ans.

A l'initiative de ses voisins, les 100 ans d'Andrée Dallègre (à gauche) ont été organisés, à son insu. La surprise fut de taille avec la présence du Maire, Marcel Repellin accompagné d'élues. Grand mo-

ment d'émotion et de souvenirs partagés. Quelques temps plus tard, Andrée Viguier, pour célébrer ses 100 ans, a eu les honneurs de la Résidence les Saulnes où elle demeure depuis 21 ans.

Entourée de son fils et de sa famille, du Maire, d'élus, du personnel et des résidents de l'établissement, un bel hommage lui a été rendu.



A la résidence Les Saulnes Crêpes enchantées



Chants gospel et airs plus traditionnels de la chorale des Rossignols (sous la direction de Fanny Ballé) ont accompagné le goûter crêpes des résidents des Saulnes le 19 février. Un beau moment de convivialité partagée !

Education au devoir de mémoire Témoignage émouvant

Après *Quelque chose d'elle*, conté par Claudie Rajon, qui retrace la vie de Marie-Jo Chombart de Lauwe, résistante et déportée, 6 classes du lycée ont eu l'opportunité de dialoguer avec l'héroïne du conte.



Un cortège aux musiques endiablées !

Carnaval 2014

Reporté pour cause d'intempéries et un peu amputé de son contenu, le carnaval, proposé par le service enfance et vie scolaire, a rencontré un beau succès. Après la déambulation dans les rues de la ville, accompagnée, en musique, par la Batook et la fanfare Pink it black, le joyeux cortège de petits et grands déguisés, s'est dirigé vers le parc Lesdiguières. Au centre d'un anneau de feu, entouré de jongleurs et cracheurs de feu, le magnifique lion, mascotte du carnaval, a tiré sa révérence.



Chantier ville / Codase

Coups de mains utiles pour la ville

Durant les vacances d'hiver, 3 jeunes Seyssinettois, âgés de 16 et 17 ans, ont réaménagé les terrains de boule lyonnaise et pétanque de la rue du Progrès. Encadrés notamment par Sylvain Cialdella, l'éducateur du Codase et par Eric Bergamini et Bouabdellah Bardad, du service bâtiment, ces 3 jeunes n'ont pas ménagé leurs efforts, ont découvert des métiers différents et ont rapidement intégré les règles de la vie professionnelle. Chaque année, quelques chantiers rémunérés sont proposés au sein de la ville.



Avec la Maison des ados et le Pij Une semaine au ski

Pendant les vacances d'hiver, durant une semaine, un groupe de jeunes s'est rendu tous les jours à Villard de Lans, pour skier. Débutants, moyens ou confirmés, les jeunes ont bénéficié d'un enneigement et d'une météo exceptionnels. Un coup de chapeau aux animateurs de la ville qui ont accompagné ces jeunes et pour qui les vacances ne sont pas de tout repos !



Semaine du développement durable En avant première

Près de 250 Seyssinettois ont découvert, le 26 mars, dans les rues de la ville et en musique, le programme de la semaine du développement durable. Les tracts étaient distribués, sous forme de fleur, par une petite troupe comprenant le service développement durable, des jeunes de la Maison des ados (qui avaient également confectionné les 250 fleurs) et la fanfare La Fabric à Sons.

(NDLR : au moment où nous écrivons ces lignes, la semaine du développement durable programmée du 1^{er} au 7 avril, n'avait pas encore eu lieu).



Vie économique

Bienvenue à ...

Pizzélino

Venez déguster des délicieuses pizzas, salades, gratins, arancines, pour un voyage culinaire en Italie. Sur place, à emporter ou en livraison. Ouverture de 18h à 22h30, 7 jours/7.

29, boulevard des Frères Désaire
Tél. 04 76 216 684 / www.pizzelino.fr

Histoire d'yeux

Ouverture le 13 mai. Optique, lunetterie et audition, vente et réalisation de montures et de verres, vente de produits d'audition et de contactologie.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h, 26-28, boulevard des Frères Désaire.
Tél. 04 38 70 32 56

Ecodom'services

Prestataire agréé pour les services à la personne, entretien de la maison, garde d'enfants, bricolage, jardinage, aide aux seniors (APA, sorties ...).

36, rue de Pacalaire,
Tél. 09 81 64 12 79 / 06 16 35 77 92
www.ecodomservices.fr

EasyCom Langues

Formation d'anglais ou de néerlandais pour particuliers et entreprises.

Possibilité de traduction de textes
23, rue de Quirole, Tél. 06 28 35 63 66
jannekebouilliez@gmail.com

Café des aidants.

Comment mieux accompagner un proche âgé, en perte d'autonomie ?

Un temps d'échange pour faire une pause, comprendre, parler, échanger.... avec d'autres qui vivent la même situation et en présence de professionnels :

- le 15 mai de 15h à 17h à la brasserie In Piazza, 2 place de l'Europe à Sassenage
- le 12 juin de 15h à 17h au café Le Bleuët, 103 av. de la République à Seyssinet-Pariset.

Renseignements :

Maison du Conseil général de l'agglomération grenobloise
Service autonomie, Nicolas Salvatori
Tél. 04 38 12 48 96 / 06 75 27 41 05



Ecole Chamrousse

Economie d'énergie : ils relèvent le défi

Depuis septembre 2013, 5 classes de l'école Chamrousse (du CE2 au CM2 et la CLIS*) se sont engagées à relever le défi des écoles à énergie positive. Economies d'énergie, ateliers pratiques et actions environnementales sont au programme. Au-delà des 100 enfants concernés, ce sont tous les enfants de l'école qui s'impliquent pour devenir écocitoyens.

*CLIS : Classe pour l'inclusion scolaire
 ** Alec, Agence locale de l'énergie et du climat, Ageden, association pour une gestion durable de l'énergie et ADTC, Association pour le développement des transports en commun des voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise.

Organisé dans le cadre du plan Air Climat, le défi *Ecoles à énergie positive* a pour objectif d'inciter les écoles de l'agglomération grenobloise à réduire leurs consommations d'énergie par rapport aux années précédentes. "C'est également un moyen de travailler ensemble sur un projet commun et de découvrir d'autres formes d'apprentissage" commente Delphine Sultan, enseignante pour la Clis.

Afin de sensibiliser concrètement aux économies d'énergie, 6 interventions de l'Alec, l'Ageden et de l'ADTC** ont été programmées depuis le mois de septembre. Parmi les thèmes abordés de façon ludique, souvent sous forme d'expérience "toujours très appréciées des enfants": les énergies renouvelables, non renouvelables, les déplacements.

"Une des expériences abordait les ressources de pétrole, avec 3 bouteilles en plastique remplies d'eau et d'encre représentant : les ressources de pétrole, le stock et le pétrole consommé. Nous avons compris que les ressources s'épuisaient, et que dans 40 ans il n'y aurait plus de pétrole", commente sur le blog l'un des enfants.

La visite de la chaufferie de l'école proposée par Jonathan Virapin, gestionnaire fluides et énergie au sein de la ville et référent du projet, a également été très appréciée.

Une économie de 28 436 kWh

Des solutions concrètes d'économies d'énergie ont rapidement été mises en place. Une baisse de la température du chauffage d'1 degré, l'arrêt complet du chauffage pendant les vacances scolaires, ainsi que toute une série de gestes qu'enfants et enseignants appliquent au quotidien : privilégier la lumière du jour, éteindre la lumière dans les classes et le rappeler grâce à l'installation de panneaux sur chaque interrupteur, actionner les multiprises coupe-veille branchées auprès des ordinateurs, etc. Et ça marche ! "les consommations d'électricité et de gaz du groupe scolaire, à rigueur climatique équivalente, ont été réduites de 8.4 %. Grâce aux efforts de tous, près de 30 000 kWh ont ainsi été économisés, réduisant de 1500€ la facture d'énergie et évitant l'émission de 4,5 T de CO2 soit l'équivalent de 45 000 km parcourus avec une voiture de classe A", observe Jonathan Virapin.

Tous écocitoyens

Tous les enfants de l'école s'impliquent également dans le projet en compostant leurs déchets du restaurant scolaire (dans l'un des 3 bacs à compost), en transformant des bouteilles en plastique en fleurs (projet Flowers 2.0 de l'artiste Pierre Estève) ou en recyclant des cartouches d'encre. Un événement festif de fin de parcours, programmé en mai, rassemblera tous les participants (écoles de toute l'agglomération) et décernera les vainqueurs du défi. A suivre...

..... Pour suivre l'avancé des actions mises en place, le blog, <http://ecole-chamrousse.eklablog.com/> alimenté par les enseignants et les élèves est mis à la disposition de tous.

chantiers en cours et à venir

Des travaux dans la ville

Aménagement devant l'Hôtel de ville

Suite aux fuites d'eau récurrentes sur la fontaine, le service des espaces verts a étudié la possibilité de mettre en place des plantations dans le bassin existant.

Un projet a été établi à base de plantes vivaces (aubriettes, véroniques, campanules, œillets, millepertuis, boutons d'or, géraniums...).

Afin de donner l'apparence de l'eau, des billes de verre polies, bleues seront mises en place.

Les travaux seront réalisés pour ce printemps.



Projet d'aménagement

Un quartier qui bouge !

Le quartier Moucherotte évolue. De nombreux chantiers sont en cours :

- **La construction des immeubles à la place de l'ancienne gendarmerie.**

Deux petits immeubles seront livrés fin 2014 : la réhabilitation du bâtiment de logements de l'ancienne gendarmerie aboutira à la création de 17 logements sociaux. Les anciens bureaux de la gendarmerie ont été démolis. Une petite résidence de 11 logements en accession se construit.

Ce projet réserve également l'espace pour la future voie de liaison à créer entre la rue des Murailles et la rue de la Levade.

- **La construction du nouveau restaurant scolaire Moucherotte a débuté.**

Ce nouvel équipement d'une surface de 567 m² comprendra 2 espaces, l'un de 121 m² pour les enfants de maternelle et l'autre de 137 m² pour les élémentaires, sous forme de self-service. Quatre salles seront dédiées aux activités périscolaires.

- **Le réaménagement de l'école maternelle Moucherotte se poursuit.**

L'espace d'accueil avec auvent se dessine peu à peu et les travaux d'aménagement intérieur vont bon train.



La construction du nouveau restaurant scolaire Moucherotte



La construction d'un immeuble à la place des bureaux de l'ancienne gendarmerie



Le réaménagement de l'école maternelle Moucherotte



Animaux en ville

Contre la prolifération des chats : la stérilisation

Toutes les associations animales recommandent la stérilisation des chats. Contrairement à de nombreuses idées reçues, elle est bénéfique pour l'animal.

Au sein des associations, chaque chat errant recueilli est automatiquement stérilisé avant d'être proposé à l'adoption. Le principal but de cette stérilisation est d'éviter à tout prix une reproduction incontrôlable et non désirée.

Quand on sait qu'un couple de félins peut générer une descendance de plus de 20 000 individus en 4 ans, on comprend les bienfaits de la stérilisation qui évite la surpopulation des chats qui provoque des nuisances au voisinage.

La stérilisation est une solution recommandée par les professionnels de la santé animale. Elle permet d'améliorer la vie du maître autant que celle du chat, en évitant de nombreux problèmes : les chaleurs, les fugues, l'agressivité, les marquages odorants, les miaulements intempestifs. De plus, grâce à la stérilisation, les chats sont protégés contre le VIF, virus de l'immunodéficience féline (sida du chat), qui se contracte par voie sexuelle. Ne pas stériliser son animal peut parfois engendrer des grossesses nerveuses, des cancers de mamelles ou des organes génitaux.

C'est donc un acte responsable de stériliser son animal, sa durée de vie s'en trouvera prolongée. Aimer son chat, c'est lui procurer toutes les sources de confort et la stérilisation en fait partie.

..... Plus d'information
 Association l'Ecole du Chat Libre de Grenoble
 et Agglomération (Loi 1901 - Association à but non lucratif), 3 Traverse Gallice - 38100 Grenoble
contact@ecoleduchat-grenoble.fr
www.ecoleduchat-grenoble.fr
 Tél. 06 71 98 48 29



Nos amis les chiens, nos ennemis : les crottes !

Que ce soit sur les trottoirs où il faut parfois slalomer, que ce soit pour les enfants qui jouent sur les pelouses des parcs, que ce soit pour les agents de la ville qui nettoient les espaces verts ou pour notre portefeuille, car le coût est conséquent ... Même si cela porte bonheur, il n'est pas très drôle de marcher dans des crottes ! Possesseurs de chiens, adoptez un comportement responsable. Conduisez vos animaux vers le caniveau ou dans les espaces-chiens (11 dans la ville) ou munissez-vous d'un sac (disponible à l'hôtel de ville et aux services techniques) pour ramasser les déjections de votre compagnon. Ensemble, rendons notre ville propre. Les Seyssinettois vous en seront reconnaissants.

Le guide du chien en ville

A télécharger

+ d'infos ville-seyssinet-pariset.fr

Il est interdit de nourrir les pigeons, les chats errants...

Par arrêté préfectoral et d'après le Code de la santé publique, "il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs."



Mercredi 16 avril (à Fontaine)

Forum jobs d'été et alternatives

Ce rendez-vous, organisé par les Points informations jeunesse de Seyssinet-Pariset et Fontaine, est destiné à tous les jeunes de la rive gauche du Drac.

Rendez-vous de 13h30 à 17h sur le parvis de l'hôtel de ville de Fontaine.

Repli salle Edmond Vigne en cas d'intempéries.

Des rendez-vous

- 14h30 : zoom sur le job saisonnier
- 15h : échanges autour de la création d'entreprise

A ne pas manquer sur le pôle jobs d'été

- De 14h à 17h : pré-recrutement des entreprises locales
- Consultations d'offres de jobs, aides personnalisées à la rédaction de CV
- Atelier *Joue avec ton potentiel* pour être "au top" lors des entretiens d'embauche.

Tout au long de l'après-midi

Sur le pôle vie pratique, informations et conseils sur :

- La mobilité : aides à la recherche de moyens de transports selon les offres dénichées
- L'hébergement : campings, auberges de jeunesse et logements alternatifs
- Les droits et devoirs

Sur le pôle alternatives :

- Volontariat, bénévolat : le service civique et les autres formes d'engagement
- Chantiers jeunes : être bénévole en France ou à l'étranger
- Projet de jeunes : structures ressources pour monter un projet et trouver les aides financières
- Bafa / Bafd : organismes de formation et aides financières

Pour accéder au parvis de l'hôtel de ville de Fontaine : Tram A ou bus n° 26

Arrêt - Hôtel de ville - La Source - Parc André Malraux

Renseignements : Point information jeunesse de Seyssinet-Pariset,

Tél. 04 38 12 41 24 / pij@seyssinet-pariset.fr



7^e édition
FORUM JOBS D'ÉTÉ ET ALTERNATIVES
 rive gauche du Drac
MERCREDI 16 AVRIL 2014
 de 13h30 à 17h
Parvis de l'Hôtel de ville - Fontaine
 Repli salle Edmond Vigne en cas d'intempéries

POINT INFORMATION JEUNESSE
 DE SEYSSINET-PARISSET : 04 38 12 41 24
pij@seyssinet-pariset.fr



Partageons des éco-gestes

Quels gestes pour un quotidien durable ?

En adoptant un agenda 21, élus et agents de la ville se sont engagés à mettre en place des actions concrètes destinées à garantir un territoire plus durable.

Et si nous partagions des éco-gestes ?

Vous savez cuisiner avec des épiluchures ou des restes de céréales ? Vous réparez ou attribuez une nouvelle fonction aux objets que vous avez achetés ? Vous êtes imbattable sur le covoiturage, sur les économies d'énergie (eau, électricité, chauffage, ...). Chez vous, au bureau, dans votre jardin, lors de vos déplacements, ... vous avez certainement testé de bonnes pratiques ou eu de bonnes idées.

N'hésitez pas à alimenter cet espace

Dans la précédente Gazette (n°120, page 8) la copropriété Le Victor Hugo a contacté la gazette pour évoquer les éco-pièges à chenille processionnaire. Pourquoi pas vous ?

Chaque mois des bonnes pratiques, destinées à préserver notre cadre de vie, seront publiées dans la Gazette.

Contactez le service communication, communication@seyssinet-pariset.fr / Tél. 04 76 70 53 47

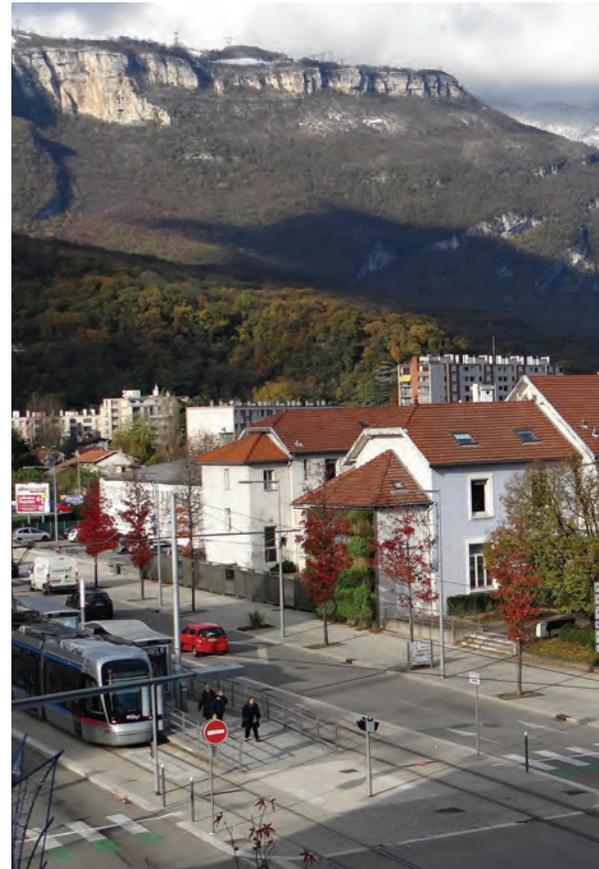


La ville, institutions, organisation

Etat civil, urbanisme, vie scolaire, petite enfance, équipements sportifs, aide sociale... La ville dispose de nombreuses compétences pour satisfaire aux besoins des Seyssinettois.

Présenté dans l'encart en pages centrales, le Conseil municipal, nouvellement élu, est l'organe délibérant qui administre la ville, tout au long du mandat, dans l'intérêt général et pour le bien de la collectivité.

Suite à la réunion du Conseil municipal pour l'élection du Maire et des adjoints, samedi 29 mars, il nous a paru opportun de rappeler certaines notions relatives à l'organisation de la commune.



Qu'est-ce qu'une commune ?

La commune est la collectivité administrative de proximité. C'est également la plus ancienne. Elle est gérée par des représentants élus, décideurs politiques, assistés par des agents territoriaux.

C'est la loi du 14 décembre 1789 qui a érigé en communes "toutes les communautés d'habitants" existant au moment de la Révolution française (paroisses, villages, bourgs, villes). Ceci explique le nombre important de communes en France, 36 767 en 2013. Il est à noter que plus de 86% des communes ont moins de 2 000 habitants.

Les communes ont toutes un point commun, celui d'être une collectivité territoriale gérée de manière autonome, dans le respect des lois, par un Maire et son Conseil municipal.

Qu'est ce que le Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est une instance délibérative, élue au suffrage universel direct, chargée des affaires de la commune.

Combien de conseillers municipaux ?

Le nombre de conseillers dépend de l'importance de la population de la commune et peut varier entre 9 et 69.

A Seyssinet-Pariset, 33 conseillers municipaux sont élus pour 6 ans.

Comment sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux sont élus au

scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. La liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés obtient 50 % des sièges. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire).

Ainsi pour Seyssinet-Pariset : la liste conduite par Marcel Repellin a obtenu 16 + 1 sièges pour la majorité absolue et 9 sièges supplémentaires à la proportionnelle. La liste conduite par Guillaume Lissy a obtenu 7 sièges.

Le Conseil municipal siège à la mairie.

Quel est le rôle du Conseil municipal ?

Le Conseil municipal représente les habitants et doit mettre en place le projet pour lequel il a été élu. Il possède des attributions très larges dans de nombreux domaines depuis la loi du 5 avril 1884. Il a une compétence générale de droit commun, pour régler par ses délibérations, les affaires de la commune. En outre, il détient diverses attributions (exemples : il arrête le compte administratif du Maire, il émet des vœux, il établit la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs...).

Il est notamment compétent pour mettre en œuvre les conditions d'accueil des



Quel fonctionnement pour le Conseil municipal ?

Il doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le Maire, doit être communiqué aux conseillers 5 jours francs avant le début de la séance.

A Seyssinet-Pariset, le Conseil municipal se réunit entre 8 et 9 fois par an, le lundi, à 18h30, en salle André Faure.

Un règlement intérieur précise le déroulement de la réunion. Un secrétaire, nommé à chaque séance par le conseil parmi ses membres, assure la rédaction du procès-verbal. Les réunions suivent un formalisme dicté par la loi (convocation écrite, délai à respecter, registre des délibérations, secrétaires de séance, ordre du jour, quorum, procès verbal,...).

Succédant à l'examen des projets de délibérations, interviennent les votes.

Le compte-rendu est mis à la disposition de la population par voie d'affichage et publié sur le site internet de la ville.

Pour appliquer et mettre en forme les décisions des élus ainsi qu'assurer la gestion quotidienne de la cité, la commune dispose de services municipaux, administratifs et techniques.

Peut-on assister aux séances du Conseil municipal ?

Les séances du Conseil municipal sont publiques et tous les Seyssinettois sont invités à venir assister aux réunions, afin de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et afin de mieux connaître leur ville et les décisions qui sont prises.

enfants en maternelle et primaire, pour créer des emplois municipaux, pour gérer le patrimoine communal (bâtiments, gymnases, écoles,...), choisir les constructions, définir les aménagements à réaliser, gérer des crèches ou des foyers de personnes âgées, entretenir la bibliothèque, le CRC musique et danse...

Le Conseil municipal vote notamment le budget communal, les taux d'imposition locaux, autorise les acquisitions et les cessions des biens communaux, accorde des subventions, fixe les tarifs des services communaux, etc.

Des compétences obligatoires

Telles que l'état civil, la voirie, le maintien de l'ordre, de la salubrité et de l'hygiène publique ou le cadastre, ...

Des compétences facultatives

Telles que le soutien au tissu associatif, à l'enfance et à la jeunesse.

Des compétences ont été transférées à la communauté d'agglomération La Métro, comme par exemple, l'économie locale, l'assainissement, les grands équipements ou le traitement des déchets. Cette dernière va voir ses compétences élargies avec la transformation de ses statuts en métropole dès le 1^{er} janvier 2015. Des informations sur les modifications qui interviendront vous seront communiquées en temps voulu.

Les pouvoirs et attributions du Maire

Le maire bénéficie d'une "double casquette" :

- **En tant qu'agent de l'État**, sous l'autorité du préfet, le Maire remplit des fonctions administratives dont notamment : la publication des lois et règlements, l'organisation des élections, ...

Sous l'autorité du procureur de la République, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

- **En tant qu'agent exécutif de la commune**, le Maire est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal. Il exerce aussi des compétences déléguées par le Conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes.

Le Maire est titulaire de pouvoirs propres.

En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...).

Le Maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est l'employeur des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Comment et quand arborer l'écharpe tricolore ?

(article D. 2122-4 du Code général des collectivités territoriales)

Le maire porte l'écharpe tricolore avec glands à franges d'or (alors que celui des adjoints est composé de franges d'argent) dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de ses fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de son autorité. L'écharpe peut se porter soit en ceinture (bleu en haut), soit de l'épaule droite au côté gauche (bleu près du col).

+ d'infos ville-seyssinet-pariset.fr

Comment sont élus le Maire et ses adjoints ?

Lors de la 1^{ère} réunion du Conseil municipal qui a lieu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin. Cette réunion est consacrée à l'élection de la municipalité, c'est-à-dire du Maire et des adjoints.

Comme ce fut le cas le 29 mars dernier, l'élection des adjoints a lieu aussitôt après celle du Maire. Elle s'effectue alors sous la présidence du Maire nouvellement élu.

Le nombre d'adjoints

Décidé par le Conseil municipal, il ne doit pas excéder 30% de l'effectif du Conseil municipal, soit 9 pour Seyssinet-Pariset.

Quelles sont les missions des adjoints ?

Même s'il est réglementairement "seul chargé de l'administration de la commune", le Maire se fait bien évidemment aider par plusieurs adjoints pour faire face à ses nombreuses tâches.

Les délégations aux adjoints

Elles sont accordées par le Maire aux adjoints de son choix pour l'exercice de certaines fonctions (voirie, urbanisme, affaires sociales, culture, sport, vie scolaire ...), sous sa surveillance et sa responsabilité.

Les adjoints sont officiers de police judiciaire et officiers de l'état civil. Toutefois ils ne peuvent exercer les fonctions de l'état civil que s'ils ont reçu délégation.

Les délégations sont accordées par un arrêté qui doit en définir avec précision les limites ; le Maire peut d'ailleurs les retirer (par arrêté) à tout moment, sous réserve que sa décision ne soit pas inspirée par

des motifs étrangers à la bonne marche de l'administration municipale.

Des conseillers municipaux délégués

Désignés par le Maire, des conseillers municipaux peuvent être chargés d'un dossier spécifique. Ex : le logement, les déplacements, ...

La mise en place des commissions municipales et des délégations

Les commissions sont mises en place à chaque début de mandat et couvrent tous les domaines de l'action communale. Une semaine après l'élection du Maire et des adjoints, un nouveau Conseil municipal se réunit pour leur mise en place ainsi que la désignation des délégués auprès des instances extérieures.

Les commissions examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil municipal. Leur rôle n'est que consultatif. Elles n'ont donc pas de pouvoir de décision mais une commission peut dresser un constat, donner des avis et faire part de propositions d'amélioration. Les commissions ne sont pas publiques mais, à la demande de leur Président et si nécessaire, elles peuvent entendre des personnalités qualifiées.

En un mot, c'est au sein de ces commissions que toute l'action municipale est pesée, analysée, discutée, débattue, concertée... Le Maire est président de droit de chacune d'elles.

(A l'heure où nous publions ces lignes, ce conseil n'a pas eu lieu mais la liste des commissions et leurs membres seront publiés dans le site internet de la ville).



Accessibilité des personnes en situation de handicap

Rapport annuel 2013

Conformément à la loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées, la ville poursuit son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PMAVE) et a présenté récemment son rapport annuel 2013, en commission communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Bien que le gouvernement en février, ait accordé sous certaines conditions des délais supplémentaires (3, 6, 9 ans) pour la mise en accessibilité, la ville affirme une ferme volonté de maintenir le cap et de poursuivre les travaux d'amélioration pour pouvoir appliquer l'accès à "tout pour tous". Approuvé en Conseil municipal en 2011, le PMAVE faisait apparaître 220 points de contraintes et 11,8 km de cheminements piétons non accessibles (trottoir inexistant, impraticable ou de largeur insuffisante). **Qu'en est-il en 2013 ? Quelles sont les prévisions pour 2014 ?**

Au niveau voirie et espaces publics

En 2013, 34 contraintes nouvelles ont été traitées. Les travaux ont consisté par des aménagements de traversées de piétons avec abaissement des trottoirs et marquage au sol, complément de bandes d'éveil et de vigilance, ... Voir ci-contre. Au bilan à ce jour, **204 contraintes ont été levées sur 220.**

Prévisions 2014, à l'étude : l'élargissement du trottoir sur la rue du Progrès et la création d'une zone de rencontre sur la rue Laurent Darve, des travaux d'aménagement de l'avenue de la République (entre les rues Roger Barbe et Jean Jaurès),...

Au niveau des transports collectifs

Aucun aménagement n'a été réalisé en 2013 par le SMTC.

Prévisions 2014 : Dans le cadre de la restructuration du réseau bus en septembre 2014 (plus d'information dans notre prochaine édition) de nouveaux arrêts de bus et un nouveau terminus devraient être accessibles.

Au niveau bâtiments et établissements recevant du public

De nombreux travaux ont été effectués dans les écoles, au gymnase Joseph Guétat, au tennis club : repérages des marches d'escaliers, mises aux normes d'escaliers, créations de sanitaires, traitements de seuils de portes, et notamment à l'école élémentaire Moucherotte, l'installation d'un élévateur.

Prévision 2014 : Les travaux consisteront à poursuivre ce qui a été engagé : traitements des escaliers, aménagements de



L'élévateur à l'école élémentaire Moucherotte

sanitaires, ... L'accessibilité sera réalisée lors de travaux plus importants (réaménagement, reconstruction, extension), notamment à l'école maternelle Moucherotte, au restaurant scolaire Moucherotte, dans les salles J-J Rousseau et Chamrousse et à l'hôtel de Ville.

Et pour conclure... des avancées notoires

Les travaux de mise en accessibilité, réalisés depuis 2009, ont permis de faire progresser de manière significative le niveau d'accessibilité de la commune. L'indice global d'accessibilité des établissements recevant du public a progressé de **17 %** pour atteindre un indice moyen de **60 %**. Concernant la voirie et les espaces publics, **93 %** des contraintes signalées dans le PMAVE ont été traitées. Le budget des travaux spécifiques d'accessibilité de 2009 à 2013 s'élève à 380 000 € TTC.

Et ensuite... Afin de poursuivre ce travail, l'action n°15 de l'Agenda 21 concerne les travaux de mise en accessibilité. Mais l'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap ne s'envisage pas qu'en terme de "travaux". Il faut sensibiliser les services et le public pour que le handicap soit perçu autrement (formation à l'accueil des personnes handicapées, équipements des postes d'accueil, sensibilisation pour effacer les préjugés...). Le chemin est encore long pour le "tout" accessible.

Quelques exemples au niveau de la voirie et des espaces publics

- Aménagement d'un trottoir carrefour rue du Progrès / rue Sisteiron
- Espace Vercors : des équipements de sport de fitness ont été mis en place. Un appareil accessible aux personnes à mobilité réduite a été installé (photo ci-dessous). Deux places de stationnement ont été aménagées.
- Reprises de trottoirs et de traversées piétonnes de la zone artisanale de la Tuilerie
- Réaménagement du trottoir rue Hector Berlioz, entre la rue Antoine Chollier et le rond-point Lupatoto.





De gauche à droite : Joëlle Bosia, Lionel Bernard, Isabelle Argalski, Eric Bernard (régisseur)

••••• Tarif : 8 et 10 euros.
 Réservation :
 Tél. 06 60 25 16 30
syzyjoue.asso-seyssinet-pariset.fr

••••• Bibliothèque, 40, rue de la Fauconnière, Tél. 04 76 48 16 45
bibliotheque@seyssinet-pariset.fr

En mai et juin, au P'tit théâtre et dans d'autres lieux culturels Printemps de la création amateur

Un coup de projecteur est donné aux amateurs qui pratiquent le théâtre, la musique, la danse et qui se produiront sur scène. Une belle occasion de découvrir la créativité des associations locales et les parcours artistiques et culturels, organisés auprès des élèves de maternelle au lycée par le centre culturel municipal !

En ouverture ... Syzyjoue

Samedi 17 (à 20h30) et dimanche 18 mai (à 18h) au P'tit théâtre

Après le succès de la pièce *Cro-Mignonne, où vas-tu ?*, la compagnie Syzyjoue présente une nouvelle création : *Vendredi 13*, d'après l'œuvre de Jean-Pierre Martinez interprétée par Isabelle Argalski, Lionel Bernard, Joëlle Bosia et Eric Bernard à la régie.

Le propos : Jérôme et Christelle ont invité à dîner un couple d'amis. Mais Madame arrive seule, effondrée : l'avion qui ramenait son mari à Paris s'est crashé en mer. Suspendu aux nouvelles avec la veuve potentielle pour savoir si son mari fait partie ou non des survivants, le couple apprend qu'il vient de gagner au super tirage du loto de ce vendredi 13. La soirée promet d'être mouvementée avec un seul mot d'ordre : cache ta joie !...

Les comiques de situation se succèdent et cette pièce drôle, aux dialogues naturels et ciselés, promet de multiples rebondissements, de la première à la dernière réplique !

Si vous avez envie de passer un bon moment, ne manquez pas ce spectacle !

Le songe d'une nuit d'été

Jeudi 24 avril à 20h, au lycée A. Bergès

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, proposée par le centre culturel, les 15 élèves de la seconde à la terminale de l'atelier théâtre du lycée Aristide Bergès et les artistes intervenants de la Compagnie *Le chat du désert* (Grégory Faive et Claire Semet) présenteront un spectacle déambulatoire *Le songe d'une nuit d'été* de Shakespeare.

L'atelier est soutenu par l'équipe enseignante : Alexandra Marié et Sophie Van Esch.

Cette représentation se déroulera dans la cour et la salle polyvalente du lycée.

A suivre... Les autres spectacles proposés dans le cadre du printemps de la création amateur seront annoncés sur le site de la ville et dans la prochaine gazette.



A la bibliothèque

Le club manga a son blog !

Désormais le club manga dispose d'un blog consacré à ce genre littéraire qui conquiert, chaque jour, de nouveaux publics, tant ado qu'adulte. Le blog, animé par les membres du club, est un outil de communication et d'échanges sur les lectures mais aussi un site d'actualité des parutions. Il propose de nombreux renvois sur les principaux sites des éditeurs et vers les sites d'actualité offrant résumés, préviews...

N'hésitez pas à le découvrir et laissez vos commentaires à l'adresse suivante :

blogmangaseyssinetpariset.wordpress.com



Cirque - Tout public dès 5 ans

L'homme cirque

Du 17 au 21 mai, sous chapiteau (dates ci-dessous), au Parc Robert Buisson à Echirolles.

Créé et interprété par David Dimitri

A l'image de l'homme-orchestre, l'Homme Cirque fait tout et tout seul... Acrobate élégant, bricoleur ingénieux, musicien tout terrain, funambule époustouflant... Il offre, dans un univers intime et artisanal, tout un programme de cirque qui vacille entre rires et frissons. Il se risque même à faire l'Homme Canon et des saltos sur son fil pour mieux nous faire sursauter et vibrer. Les grands retombent en enfance et les petits écarquillent les yeux... Mais ce n'est pas fini, David offre un final hors du commun !

www.lhomme Cirque.com

Des navettes sont prévues au départ de Seyssinet-Pariset.
Samedi 17 et dimanche 18 mai - 17h (départ navette 16h15)
Mardi 20 et jeudi 22 mai - 20h (départ navette 19h15)
Mercredi 21 mai - 14h30 (départ navette 13h45)

Renseignements, centre culturel, tél. 04 76 21 17 57.



Journée de la femme à l'Arche

Portraits de femmes admirables

Femmes architectes, chanteuses, militantes, artistes, anonymes... En écho à la journée internationale du droit des femmes, l'Arche accueillait jusqu'à la fin du mois de mars une exposition de portraits de femmes. Des créations originales et colorées, des collages, des textes, des peintures, des dessins... mettaient en avant une femme admirée. Cette action, coordonnée par Isaline David (formatrice des ateliers d'apprentissage du français de l'Arche) et menée en partenariat avec la bibliothèque et l'espace multimédia, a rassemblé près de 150 personnes parmi lesquelles, des habitants, des bénévoles de l'Arche, l'atelier d'apprentissage du français, des élèves du collège Pierre Dubois ou encore la résidence des personnes âgées Les Saulnes. Lors du vernissage, autour d'un buffet cuisiné uniquement par des hommes, de nombreux visiteurs ont pu également prendre part aux différents ateliers proposés.





Stages multisports

Le plein d'activités

Du 28 avril au 11 mai, pendant les vacances de printemps et 2 semaines en juillet, les éducateurs sportifs de la ville proposent des stages multisports pour les 6-11 ans. Des journées ludiques pour découvrir une large palette d'activités, se dépenser et s'amuser.

Courir, poursuivre, attraper, esquiver...

L'accueil en douceur au restaurant scolaire Moucherotte (jusqu'à 9h) s'articule autour de jeux en bois, ping-pong, livres ou baby foot. Puis la journée multisports démarre autour d'une séance de jeux collectifs, dynamiques et traditionnels : la chandelle, le béret, loup glacé, le ballon prisonnier, les sorciers : "des moments très ludiques que les enfants apprécient particulièrement", commente Franck Amblard, éducateur sportif et coordinateur des stages multisports.

Parmi les autres temps forts de la matinée : les jeux aquatiques à la piscine. Durant plus d'une heure, les petits sportifs disposent de tout le bassin rien que pour eux ainsi que d'une grande partie du matériel : palmes, frites, tapis, cages de water-polo, toboggan, masques, tubas, anneaux plombés. "Il ne s'agit pas de séances d'apprentissage de natation mais bien de réels moments de loisir et de détente" poursuit Franck Amblard.

Plus de 20 sports pour découvrir, pratiquer, se perfectionner...

Autour de 14h, démarre une nouvelle séance d'activités sportives. En fonction de l'âge des enfants, de leur niveau, de leurs compétences et de leurs envies, les éducateurs sportifs proposent plusieurs activités qui vont se dérouler au sein des différentes structures de la ville : dojo, gymnases, tennis, piste d'athlétisme, stades, plateau de basket/handball.

Du tennis au hockey en passant par le javelot, les arts du cirque, le trampoline ou le tir à l'arc, plus d'une vingtaine de

sports peuvent être pratiqués : "l'objectif est que les enfants puissent participer à des activités sportives de découverte, d'apprentissage et de perfectionnement en fonction de leur niveau".

"Ça donne plein d'énergie !"

Lisa, 9 ans participait en mars, pour la première fois aux stages multisports :

"C'est bien, on fait plein de sports, comme de la piscine, de la gym ou du tir à l'arc. Ça donne plein d'énergie !". Nathan, 9 ans adore venir pour "s'amuser, faire du sport et en découvrir des nouveaux. Au tir à l'arc par exemple, j'ai visé dans le 10, mais c'était pas facile". Pour Méline, 6 ans ½, aucune hésitation : "déjà ça me plaît le sport, alors ça me plaît aussi les stages multisports".

Un incontournable goûter et des jeux de détente terminent la journée jusqu'au retour des parents

Prochains stages

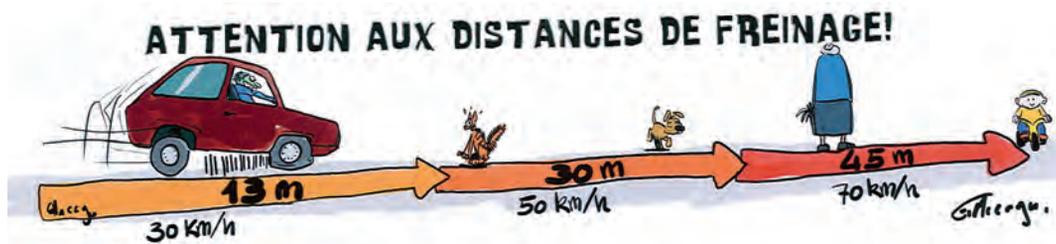
Du 28 avril au 2 mai et du 5 au 9 mai 2014. Inscriptions à compter du lundi 14 avril auprès du secrétariat du service jeunesse et sports, Tél. 04 38 12 41 20. Nombre de places : 24 par jour. 10 jours de stage sont également programmés début juillet.

Journée type

8h-9h : arrivée échelonnée, accueil avec jeux de société, babyfoot, jeux en bois, ...
 9h-10h30 : jeux traditionnels
 10h30-12h : jeux aquatiques à la piscine
 12h-14h : repas et détente
 14h-16h30 : activités sportives
 16h30-17h : goûter
 17h-18h : jeux divers en attendant les parents.

Service jeunesse et sports
 Maison Sport Animation
 Allée des Glycines
 Tél. 04 76 49 45 22

d'infos ville-seyssinet-pariset.fr



Acs foot

40^{ème} tournoi de jeunes et 6^{ème} journée "Sécurité routière, tous responsables"

Jeudi 1^{er} mai au stade Joseph Guétat

40 ans déjà et 28 000 jeunes accueillis dont 3 000 Seyssinettois !

Ils ont tous aujourd'hui 20, 30, 40 ans, tous se souviennent et gardent un excellent souvenir de ce tournoi. Pour certains, ce sont leurs enfants qui vont participer...

Tous les ans, le président d'honneur, François Macagno, prend en charge l'évènement du 1^{er} mai. Autour de lui, une équipe a répondu présent et compte satisfaire le public et les participants.

"Depuis quelques années, nous associons à cette journée, un élément instructif "la sécurité routière". C'est l'occasion de marier la conduite carrée et le ballon rond, les mêmes règles étant à respecter. L'ensemble des éducateurs place ce tournoi sous le signe du fairplay et compte donc sur les parents et le public pour véhiculer la plus belle image du football" précise François Macagno.

Le tournoi de jeunes à partir de 9h

40 équipes parmi les meilleures de la région et des environs, avec la venue des centres de formations de St Etienne, OL Lyonnais et Evian Thonon Gaillard.



Spécial sécurité routière

- 9h15 : stand de présentation de conduite 2 roues et véhicules "mobil dream" pour personnes en difficulté.
- Présence de l'école de conduite française.
- 11h30 : démonstration d'une intervention des pompiers sur un accident de la route.
- de 10h à 15h : de nombreux ateliers seront présentés par du personnel qualifié de la DDT (Direction départementale du territoire).

- simulation de conduite sur route
- simulation de conduite 2 roues
- circuit de conduite sous alcool

La journée sera parrainée par Philippe Streiff, ancien pilote de formule 1 qui a confirmé sa présence.

Buvette et restauration toute la journée. Venez nombreux encourager les jeunes et participer aux activités liées à la sécurité routière !



Karaté

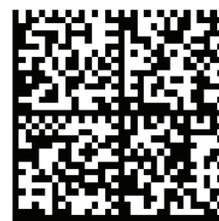
Une qualif pour les championnats de France !

Mérouj Sahakian se qualifie pour la 4^{ème} fois aux championnats de France. Après un beau podium à la 1^{ère} place au mois de janvier et en remportant la 2^{ème} place à la coupe de la ligue kumité, en février, il se qualifie aux championnats de France à Paris, mettant en lumière son club de Seyssinet-Pariset grâce au travail de son entraîneur, Stéphane Cusanno.

A suivre...

Basket, foot, hand, ...

Toutes les dates des matches : flashez le code !



web

+ d'infos ville-seyssinet-pariset.fr

Piscine municipale

Horaires pour les vacances de printemps

Ouverture du lundi 28 avril au samedi 10 mai inclus.

Du lundi au vendredi de 12h à 18h40 et le samedi de 10h à 12h et 14h à 18h40.

La piscine sera fermée jeudis 1^{er} et 8 mai.

Acs Gymnastique

Des stages

A l'ensemble sportif Joseph Guétat

- 17 mai : stage pilates de 14h à 16h
- 24 mai : stage zumba de 14h à 16h

17 mai : grande soirée zumba au gymnase Bergès

..... Renseignements et inscription seyssinet-gymnastique.com

Gymnastique volontaire Gym oxygène

A découvrir à travers deux cours d'initiation, parc Les-diguières.

- Jeudi 15 mai
- Vendredi 13 Juin

La programmation d'un cours est envisagée à compter de septembre 2014 sous réserve de l'adhésion de 10 participants minimum. N'hésitez pas à faire part de vos remarques au terme de ces deux jours.

..... Renseignements : Nicole Billoud, Tél. 04 76 23 17 55

*Marcel Repellin,
Anne Brouzet,
Bernard Rostan,
Françoise Guigui,
Marc Paulin,
Véronique Gonnet,
Frédéric Battin,
Christine Lancelon-Pin,
Robert Occhino,
Nathalie Toussaint,
Laurent Braud,
Karol Darmet,
Gérard Dini,
Valérie Dubouchet,
Carmen Guglielmi,
Dominique Maitre,
Guillaume Spirhanzl,
Yvan Mallier,
Sylvie Lecchini,
Eric Lelièvre,
Hélène Faure,
David Drogo,
Flore Dardet,
François Tornabene,
Ada Sadoun,
Patricia Gros-Daillon.*

Ensemble réussir Seyssinet-Pariset

A l'issue des élections municipales, une nouvelle équipe d'élus, une équipe renouvelée et expérimentée a été élue et s'est engagée pour mettre en œuvre le projet qui a été porté durant cette période. Nous mesurons pleinement la confiance qui nous est faite à travers ce résultat. Nous mesurons aussi la responsabilité qui incombe désormais à la municipalité durant ces six ans.

Sans attendre, les adjoints, les conseillers municipaux délégués et conseillers municipaux vont se mettre au travail pour poursuivre l'action engagée. Nous connaissons les difficultés de la période actuelle, qu'elles soient sociales ou économiques. Nous avons eu l'occasion, lors du mandat qui s'est achevé, de rencontrer nombre d'entre vous pour évoquer ces difficultés. Il est impératif que la commune demeure cet espace de proxi-

mité au sein duquel la solidarité, l'écoute et l'attention nécessaires envers chacune et chacun doit s'exprimer pour permettre le maintien de la cohésion sociale indispensable à la vie de la commune.

Ensemble, nous souhaitons remercier les Seyssinettois qui ont apporté leur soutien au projet que nous portons. Ce projet, nous le mettrons en œuvre dans l'unique objectif de faire de Seyssinet-Pariset une commune au sein de laquelle chacune et chacun trouvera sa place. Un certain nombre de nos concitoyens ne se sont pas rendus aux urnes. Ce projet, pour autant nous concerne toutes et tous et les efforts qui seront nécessaires pour affronter la période difficile que beaucoup de nos concitoyens subissent, devront être partagés et faire qu'ensemble nous pourrions réussir Seyssinet-Pariset

Un nouveau souffle pour Seyssinet-Pariset

Nous remercions chaleureusement les 2403 Seyssinettois qui nous ont accordé leur confiance et soutenu le projet et l'équipe que nous proposons. Nous adressons toutes nos sincères félicitations à Marcel REPELLIN et à son équipe et leur présentons nos vœux de réussite au service de notre commune. Avec 46,36% des suffrages, nous réalisons, dans un contexte national marqué par un rejet massif de la gauche et face à un maire très bien implanté et un flot de rumeurs malsaines, un score qui n'est pas déshonorant. Après une campagne que nous avons voulue dynamique, citoyenne, digne, engagée sur le fond et proche des Seyssinettois, vous nous avez confié la mission de porter votre parole au conseil municipal. Nous serons une opposition constructive, soutenant ce qui ira dans le

bon sens et refusant les postures politiques. Nous serons aussi exigeants pour défendre la vision d'une commune où il fait bon vivre, dynamique, qui s'engage pour l'avenir dans l'esprit des attentes exprimées ces derniers mois. Nous prendrons aussi nos responsabilités au niveau de la Métro pour y faire entendre votre voix et vous rendre des comptes. Il nous faudra enfin entendre et comprendre le message clair adressé par près de 40% des citoyens qui se sont réfugiés dans l'abstention.... Face au désintérêt, au rejet du politique, à la poussée des extrêmes, le renouvellement de la vie politique est une nécessité. Il passe par le changement des pratiques, par l'écoute et l'exemplarité. Nous restons toujours à votre disposition. www.seyssinet2014.fr

*Guillaume Lissy,
Béatrice Serbouce,
Guy Chatain,
Muriel Barbieri,
Sylvain Prat,
Noémie Roche,
Charly Lotito.*



Conseil municipal

Lundi 14 avril à 18h30
Salle André Faure de l'hôtel de ville.



L'Arche

Maison des Initiatives et du Développement Social
79, avenue de la République, Tél. 04 38 12 00 50
L'arche vous accueille, vous informe, vous oriente

• Lundi de 13h30 à 17h30, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

• Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Toutes les activités, tous les ateliers, toutes les infos sur www.ville-seyssinet-pariset.fr

Venez sur inscription auprès de l'Arche

• **Couture** : les lundis de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires). Le groupe couture recherche une ou plusieurs personnes bénévoles pour accompagner les participantes et partager avec elles techniques, astuces. Le 14 avril, une sortie extérieure se prépare avec le groupe.

Ludothèque

• **Jeux et jouets de 0 à 77 ans** : le prêt et le jeu sur place : mardi de 16h à 18h, jeudi de 16h30 à 18h30 et mercredi de 9h30 à 12h. Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 15h à 18h. Les enfants de plus de 12 ans sont accueillis avec autorisation parentale obligatoire (à demander à l'accueil ou à la ludothèque). Tarifs : adhésion annuelle 10€/famille (de l'inscription au 30 septembre). Les 4 premiers jeux gratuits. Puis coût du jeu selon le quotient familial.

• **Et si on jouait ensemble !** Un temps gratuit pour la famille, pour les parents, grands-parents et leurs enfants, petits enfants de 10 mois à 3 ans, le jeudi de 10h à 11h30 (*sur inscription 48h à l'avance*).

Toute l'année, l'Arche s'anime avec vous

• Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie :

- Vernissage de l'exposition "dis moi, dix mots" jeudi 10 avril à 18h30 autour d'un buffet francophone réalisés par des habitants-bénévoles. Intermède musical proposé par le CRC musique et danse.

• **Atelier décoration florale** : vendredi 18 avril à 14h. Sandrine Etienne, habitante-bénévole vous propose de vous montrer comment réaliser une décoration florale autour du thème de : Pâques.

Inscriptions jusqu'au 16 avril.

Participation : 5 euros

• **P'tit déj de 9h à 11h**

- mercredi 23 avril, thème : le chocolat

Associations

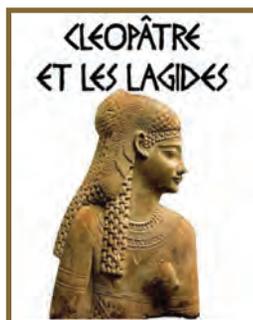
Mieux vivre à Seyssinet village

• Mardi 25 avril à 20h30, salle Emile Sistre : Cléopâtre et les Lagides 1 par Michel Liabeuf.

• Du 5 au 12 mai, les Seyssinettois voyagent... Vienne...Budapest.

• Mardi 20 mai à 20h30, à l'Arche : Erosion des montagnes et risques associés, conférence présentée par Messieurs Hantz et Mazet-Brachet. Les montagnes ne sont pas éternelles ! Elles disparaissent en quelques dizaines de millions d'années à causes des glissements de terrain, des éboulements et de l'érosion torrentielle. Ces différents processus d'érosion induisent des risques pour les personnes, les constructions et les infrastructures.

*Renseignements après 20h30, Tél. 04 76 70 15 59
Faure.Ln@wanadoo.fr*



Commémorations

• **Vendredi 25 avril**

La cérémonie du souvenir des victimes et héros de la Déportation et du 69^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration se déroulera à 18h à l'espace des commémorations Gabriel Madeva, avenue du Vercors.

• **Jeudi 8 mai**

La cérémonie du 8 mai 1945 se déroulera à 10h45 à l'espace des commémorations Gabriel Madeva, avenue du Vercors.



1^{ère} brocante des enfants

Dimanche 25 mai (jouets, livres, vêtements enfants, matériel puériculture...)

Organisée par le Sou des écoles de 10h à 17h, dans la cour de l'école élémentaire Vercors. Installation des stands de 9h à 10h. Tarif : 5 euros l'emplacement de 2m x 2m. Inscription à partir du vendredi 9 mai.

Site du Sou des Ecoles :

<http://soudesecoles.asso-seyssinet-pariset.fr>



Bourse printemps/été

Vêtements enfants à partir de 6 ans et adultes

Organisée par l'association Les quatre B seyssinettoises, à l'Arche, 79 av. de la République

Dépôt : lundi 14 avril de 9h à 17h30.

Vente : mardi 15 avril de 14h à 19h et mercredi 16 avril de 9h à 15h.

Remboursement : uniquement jeudi 17 avril de 16h30 à 18h30.

Plus d'informations à l'Arche,

Tél. 04 38 12 00 50 et sur

 ville-seyssinet-pariset.fr

Prenez la clé des champs

Samedi 3 et dimanche 4 mai.

Les agriculteurs accueilleront le public pour deux journées de portes ouvertes dans les 132 fermes participantes en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Au programme : visite de fermes, échanges conviviaux avec les agriculteurs, dégustation gratuite de produits fermiers

Renseignements

www.prenezlacledeschamps.com

Comité des Fêtes

Brocante de printemps

dimanche 13 avril

Place de la Fauconnière.

Fête de l'enfance et de la jeunesse

Réservez dès à présent la date du 14 juin, dans le parc Lesdiguières. Venez tous vous détendre, jouer, vous amuser...

Tout le programme sera détaillé sur le site de la ville et dans notre prochaine édition.

Agenda

Avril 2014

DIMANCHE 13

Brocante de printemps
du Comité des fêtes 19

LUNDI 14

Conseil municipal, 18h30

DU LUNDI 14 AU JEUDI 17

Bourse aux vêtements
printemps/été 19

MERCREDI 16

Forum jobs d'été et alternatives 9

JEUDI 24

Le songe d'une nuit d'été,
par l'atelier théâtre du lycée 14

VENDREDI 25

Commémoration 19

Mai 2014

JEUDI 1^{ER}

Tournoi de football (jeunes)
et journée sécurité routière 17

JEUDI 8

Commémoration 19

DU SAMEDI 17 AU MERCREDI 21

L'homme cirque, programmé
par le Centre culturel 15

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

Vendredi 13, par Syzyjouse 14

DIMANCHE 25

Brocante des enfants, organisée par
le Sou des écoles 19

Elections européennes

L'ACS Football organise 40^{ème} tournoi de foot de jeunes

6^{ème} journée "Sécurité routière, tous responsables"

» Jeudi 1^{er} mai,
stade Joseph Guétat

SP
seyssinet
pariset